

24 juin 2003

03.133

**Interpellation du groupe radical****Mesures fédérales: quel impact?**

Le Parlement a adopté le 20 juin 2003 un paquet fiscal qui prévoit des allègements fiscaux pour un montant total de 2,01 milliards dans les domaines suivants, qui concernent directement les cantons: la valeur locative, l'épargne-logement et les familles.

Le groupe radical souhaite connaître l'impact financier de ces allègements fiscaux pour le canton de Neuchâtel.

De plus, la Conférence des gouvernements cantonaux a siégé le jour même du vote final au Parlement, quelle est la prise de position de nos représentants, notamment concernant la possibilité de lancer un référendum cantonal? Quelle est la position du Conseil d'Etat à ce sujet?

Par ailleurs, le Conseil fédéral a proposé un plan d'assainissement des finances fédérales qui aura un impact important sur les finances cantonales. Nous souhaitons connaître la position du Conseil d'Etat par rapport à ces mesures et leur impact financier pour le canton. Si le Grand Conseil souhaite s'exprimer à ce sujet, à quel moment serait-il opportun de le faire?

***L'urgence est demandée.***

*Cosignataires:* C. Schallenberger, R. Debély, D. Cottier, R. Tanner, Ph. Haerberli, M. Grossmann et J.-B. Wälti.